
BULLETIN

Enquête sur les installations hydrauliques romaines en Tunisie (116 p. grand in-8°, Tunis, 1899). — Quoique l'archéologie ne se propose que la connaissance désintéressée et scientifique du passé, ce travail d'enquête, poursuivi sous les auspices de M. Gauckler, l'actif directeur du service des antiquités à Tunis (récemment nommé membre correspondant de l'Institut), peut avoir une utilité. Il n'est pas sans intérêt pour nos colons de savoir quels genres de cultures, au temps des Romains, réclamaient une imbibition profonde du sol, quels autres pouvaient s'en passer, et les modifications que le variable régime des pluies apportait à l'aménagement de ces citernes et de ces barrages, abondants ici et très rares dans telles autres régions. Le résultat de l'enquête contredit les conclusions auxquelles était arrivé M. de la Blanchère, après s'être livré à des recherches du même ordre, et dont l'importance ne lui échappait pas : « Le tort de ce savant ingénieux, dit M. Gauckler, mais insuffisamment renseigné, a été de vouloir étendre à toute la Tunisie, les résultats de l'enquête sommaire qu'il avait ouverte sur les installations hydrauliques romaines de l'Enfida, et de prétendre ériger en règle générale ce qui n'était précisément qu'une exception très caractéristique ».

V. W.

ALGER PROPOSÉ COMME LIEU DE RÉUNION POUR LE CONGRÈS DES SOCIÉTÉS SAVANTES. — C'est un savant particulièrement compétent dans les questions d'archéologie africaine, M. Héron de Villefosse, qui a émis ce vœu dans un discours récemment prononcé à Toulouse. Nous sommes heureux de reproduire ses paroles autorisées, et qui prouvent que les recherches de tant de travailleurs obscurs ne sont pas sans être aperçues et appréciées : « Au cours du siècle qui va finir, dit M. de Villefosse, l'Afrique a été vraiment le terrain d'études le plus fécond livré à l'activité de nos savants. On aime à répéter que les Français ignorent l'art de tirer profit de leurs conquêtes. Il faut repous-

ser avec dédain ce reproche immérité quand il s'agit de l'exploration scientifique de nos provinces africaines; elle a été conduite avec une vigueur et un succès qui sont bien notre œuvre et dont la France peut se montrer fière à juste titre.

» Sur cette terre transformée et fécondée par notre sang et par nos armes, se sont créées des associations laborieuses, dont les recherches nous charment et nous attirent; elles dressent les fastes de toutes les conquêtes qui, depuis l'antiquité jusqu'à nos jours, ont jeté sur ces rivages les semences les plus diverses. Les musées et les centres d'études se sont multipliés; la vie scientifique et littéraire est née et se développe tous les jours; des revues spéciales d'histoire, de géographie, d'archéologie ont été fondées et prospèrent. Le moment est peut-être venu de donner à ce coin si vivant de la patrie un témoignage tangible de notre sollicitude. Tout nous y invite à l'heure actuelle. Pouvons-nous espérer qu'une de nos réunions prochaines se tiendra en Afrique? Nous avons déjà fait la moitié du chemin. Ce jour-là, vous pourrez juger plus complètement le grand travail scientifique qui s'y est accompli depuis cinquante ans sans trouble et sans défaillance; ce jour-là, vous rendrez un éclatant hommage aux explorateurs et aux savants qui en ont été les ouvriers infatigables et désintéressés. Le plus illustre d'entre eux n'est plus; mais la mémoire de Léon Renier est restée vivante chez tous ses disciples; il demeure leur guide et leur maître, aucun d'eux n'a oublié avec quelle joie il citait au premier rang de ses collaborateurs les officiers de notre armée. C'est à eux qu'appartient, en effet, une bonne part du butin dont l'étude nous captive aujourd'hui ».

V. W.

Parmi les travaux récemment publiés, qui peuvent intéresser les lecteurs de la *Revue africaine*, une mention spéciale est due à ceux qui ont été présentés en 1897 au congrès des orientalistes par notre confrère M. René Basset, directeur de l'École des lettres d'Alger, et qui ont paru il y a quelques mois. Ce sont d'abord deux rapports détaillés et instructifs, l'un sur les études berbères et haoussa pendant les années 1891 à 1897, le second sur les autres langues africaines en général. Vient ensuite une étude sur les dialectes berbères, très peu connus jusqu'ici, du Rif marocain. M. René Basset ne se contente pas d'étudier ces dialectes en eux-mêmes; il les compare en outre dans leur vocabulaire, ainsi que dans leurs règles phonétiques et morphologiques, avec les principaux autres dialectes, notamment avec celui des Zouaoua. Inutile d'ajouter qu'on retrouve dans cette brochure d'une centaine de pages la puissance

de travail et l'érudition qui caractérisent les ouvrages de M. René Basset.

La même collection du congrès des orientalistes renferme une communication du savant orientaliste hollandais, M. de Goeje, à propos du livre d'*Ibn Al Modjawir* sur la description de la Mecque et de l'Arabie méridionale, ainsi qu'une intéressante étude de M. Gustave Mercier sur la toponymie berbère de la région de l'Aurès.

Dans son numéro du 15 novembre 1899, la *Revue de Paris* a publié un article très intéressant de notre confrère M. Octave Depont et de M^{me} J. Talayrach d'Eckardt, sur le panislamisme et la propagande islamique. Les auteurs y signalent le réveil du sentiment religieux chez les musulmans de tous les pays, et l'importance politique de l'action des confréries religieuses.

M. Octave Depont avait déjà publié, sur cette même question, dans la *Revue des Questions diplomatiques et coloniales* (Tome VII, p. 257, et tome VIII, p. 409), deux articles où il faisait remarquer, entre autres choses, combien il est regrettable que les populations musulmanes de l'Afrique soumise à notre domination relèvent de trois ministères différents, l'Algérie de l'Intérieur, la Tunisie des Affaires étrangères, le Sénégal et le Soudan français des Colonies; ensuite combien est dangereuse pour notre influence en Afrique l'attitude des journaux arabes qui se publient en Turquie, en Syrie et en Égypte.

Dans cette même revue des *Questions diplomatiques et coloniales* (n^o du 1^{er} octobre 1899), que nous voyons avec le plus grand plaisir donner une place importante aux affaires algériennes, M. Augustin Bernard a étudié avec une indépendance et une netteté de vue remarquables la constitution du réseau des chemins de fer algériens, et son rôle économique et politique. Sans accepter toutes les critiques formulées jusqu'ici contre le régime de nos voies ferrées, M. Augustin Bernard en montre les défauts, dont il indique les véritables causes. Il examine en outre les lignes qui restent à construire, et fait ressortir leur utilité au point de vue de la mise en valeur du pays, comme au point de vue stratégique. Deux cartes hors texte d'une clarté parfaite et d'un fini d'exécution admirable accompagnent cet article. Notons en passant que M. Augustin Bernard n'est pas tendre pour les politiciens « dont meurt l'Algérie », et qu'il ne voit pas « la raison d'être des départements algériens » auxquels il se propose de dire leur fait un de ces jours. Nous attendons.

Notre savant confrère M. Ernest Mercier, vient de publier un travail très complet et fortement documenté sur le hobous d'après la législation musulmane (1). Complétant les études qu'il lui avait déjà consacrées, il expose en détail la théorie de cet acte extracoranique, s'attachant à démontrer, entre autres questions, que le fondateur du hobous conserve toujours la propriété de la chose hobousée, et n'en donne que les fruits; expliquant de quelle manière les musulmans ont trouvé dans le hobous un moyen de remédier aux défauts de leur régime successoral, etc... M. Ernest Mercier, d'ailleurs, n'expose pas seulement cette théorie du hobous: il la prouve par de nombreuses citations de textes empruntés aux meilleurs jurisconsultes arabes, et traduits avec la sûreté que donne une profonde connaissance et une longue habitude de la langue du droit musulman.

Il m'est permis d'annoncer, dès maintenant, que nous posséderons bientôt une traduction française du célèbre roman philosophique d'Ibn Tofaïl, *Hay ben Yaqdhan*. Nous la devons à M. Gauthier, il y a peu de temps encore professeur à la médersa d'Alger, qui utilisera pour son travail un excellent manuscrit arabe récemment découvert dans une mosquée de cette ville. A ce propos, saluons comme une innovation heureuse, appelée à donner les meilleurs résultats pour les études orientales, la création d'un cours de philosophie arabe, confié précisément à M. Gauthier, à l'École supérieure des Lettres d'Alger. J'ai trop souvent exprimé le regret que l'étude de la théologie musulmane et celle de la philosophie arabe, soient si négligées chez nous, pour ne pas applaudir à cette utile création. Les connaissances spéciales de M. Gauthier nous en garantissent d'ailleurs le succès.

Si j'avais besoin d'une nouvelle preuve pour montrer que, dans d'autres pays de l'Europe, on ne partage pas notre indifférence à l'égard des philosophes et des théologiens arabes, elle me serait fournie par deux brochures publiées tout dernièrement à Madrid dans un recueil de travaux d'érudition espagnole, offerts à titre d'hommage à M. Menendez y Pelayo, à l'occasion du vingtième anniversaire de son professorat (2). L'une de ces brochures (26 p.) est de M. Julian Ribera, qui étudie les origines de la philosophie de Raymond Lulle, et qui est conduit par des rapprochements curieux,

(1) Le Code du Hobous, Constantine, D. Braham, imp. 175 p.

(2) Madrid, libreria general de Victoriano Suarez.

à conclure que le célèbre philosophe mayorquin a emprunté quelques-unes de ses doctrines au soufisme des musulmans, et notamment à Mohi Eddin Mohammed ben Abdallah ben El Arabi. « Raymond Lulle, dit M. Ribera, est un soufi chrétien ». — L'autre brochure un peu plus étendue (40 p.) et non moins intéressante est de M. Miguel Asin, et est consacrée à ce même Mohi Eddin Ibn El Arabi, et aux rapports de la scolastique avec la philosophie arabe. M. Miguel Asin y donne la traduction d'un grand nombre de passages des *Foutouhat* d'Ibn El Arabi. J. D. LUCIANI.

De la fusion des races européennes en Algérie par les mariages croisés et de ses conséquences politiques, par F. Dessoliers (Alger, 1899, 52 p. in-8°). Ce travail a provoqué des discussions et des appréciations politiques qui nous sont étrangères. Nous signalerons seulement que, de l'étude démographique que notre confrère, se basant sur les statistiques, a faite de la population européenne de l'Algérie, il conclut à la formation d'un peuple franco-algérien ayant pour noyau l'élément français du Midi, dans lequel viennent peu à peu se fondre les autres éléments d'origine latine.

Le Musée d'antiquités algériennes, après avoir été longtemps une annexe de la Bibliothèque d'Alger, en a été disjoint en 1897 et transporté à Mustapha dans un local spécial. Le « Catalogue illustré du Musée national des antiquités algériennes » (Alger, S. Léon, 1899, 55 et 80 p.), qui vient de paraître, est l'œuvre des deux conservateurs de cet établissement : M. Wierzejski a décrit les monuments de la période antique (préhistorique, libyque, romaine, etc.) et M. Marye ceux de la période musulmane, soit en tout 1,522 numéros.

Le trente-deuxième volume du *Recueil des notices et mémoires de la Société archéologique de Constantine*, enrichi de nombreux plans et cartes, contient des mémoires principalement consacrés à l'étude de l'Afrique ancienne. M. Camille Viré a étudié l'« Archéologie du canton de Bordj-Ménaïel », depuis l'époque préhistorique jusqu'à et y compris l'époque romaine. M. Blanchet a fourni deux mémoires : « Sur quelques points fortifiés de la frontière saharienne de l'empire romain, entre Gabès, les Chotts et la Tripolitaine ; et la première partie de son rapport sur les fouilles auxquelles il a pro-

cédé à la Kalaa des Beni-Hammad. M. de Pouydraguin a donné la description du massif de l'Edough aux points de vue géologique, géographique et archéologique. A une notice sur Dougga, M. Carton ajoute l'exposé des explorations entreprises au lieu dit Dar el-Acheb. M. Gsell fournit de copieuses « Notes sur quelques forteresses antiques du département de Constantine », destinées à compléter le livre de M. Diehl sur l'*Afrique byzantine*, tandis que le relevé des « Inscriptions inédites de la province de Constantine » continue d'être tenu à jour pour les années 1897 et 1898 par M. Ch. Vars. Enfin, M. E. Mercier signale de nouveau l'incohérence de la doctrine sur « La propriété indigène en Mag'reb », telle qu'elle figure dans un traité arabe manuscrit peu commun, l'*Iktifa*, composé en 1783 par Mohammed el-Moustafa ben Abd Allah, sur l'ordre du bey d'Oran Mohammed el-Kebir.



Pour tous les articles non signés :

Le Président,

V. WAILLE.
